

# Les ETF séduisent aussi les plus jeunes



© 2024 Les Echos Publishing

Les ETF (exchanges traded funds) rencontrent un certain succès. En effet, dans sa dernière publication, l'Autorité des marchés financiers, le gendarme de la bourse, a constaté la montée en puissance des transactions sur ce type d'actifs. Concrètement, entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2024, le nombre d'investisseurs particuliers ayant réalisé au moins une transaction sur ETF a été multiplié par 4. Au total, ce sont 266 300 investisseurs français qui ont réalisé au moins un achat ou une vente d'ETF au 2<sup>e</sup> trimestre 2024. Un chiffre deux fois plus élevé qu'au 2<sup>e</sup> trimestre 2023. À noter que ce sont les nouveaux investisseurs de moins de 35 ans qui ont largement contribué à cette augmentation des chiffres, faisant ainsi passer l'âge moyen des investisseurs en ETF de 61,1 à 41,3 ans.

Autre élément marquant, l'étude souligne un changement significatif dans le comportement des investisseurs français débutants en Bourse. En 2019, contrairement à leurs homologues européens, leur première transaction était principalement dirigée vers l'achat d'actions. Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, cette tendance a évolué : plus d'un tiers des investisseurs de moins de 45 ans ont privilégié les ETF pour leur première opération. Cette proportion diminuant ensuite avec l'âge.

Par ailleurs, l'AMF s'est penché sur l'investissement fractionné. Ce mode d'investissement (qui permet l'acquisition de fractions notamment d'actions ou de parts d'ETF), promu par certaines plate-formes de trading, est encore très peu utilisé par les investisseurs français, contrairement aux autres investisseurs européens. Seuls 11 % d'entre eux négocient des fractions d'ETF, pour des montants négociés peu élevés.

[Autorité des marchés financiers – activité des investisseurs particuliers sur les ETF, novembre 2024](#)

© 2024 Les Echos Publishing